

AUCH IUT AUCH
Jeudi 9 octobre 2014
de 9h30 à 16h30



RENCONTRE DEPARTEMENTALE SUR L'EMPLOI ASSOCIATIF

Réalités et Perspectives



Programme de la journée

■ 9h30-10h

Accueil des participants

■ 10h00-10h15

Ouverture

■ 10h15-12h15

Conférence-débat

“L’emploi associatif : enjeux et avenir”

en présence de Mme BELLAOUI Nadia

- Présidente Nationale du Mouvement Associatif
et Mme TCHERNONOG Viviane

- Chercheuse au CNRS, Centre d’économie de la Sorbonne.

■ 12h30

Déjeuner buffet (sur réservation)

■ 14h00

Ateliers au choix

① Fonction employeur

② Financements public et privé

③ Mutualisation / Coopération

■ 16h00-16h30

Conclusion de la journée

AUCH IUT AUCH
Jeudi 9 octobre 2014
de 9h30 à 16h30

Restitution des Ateliers

Atelier 1

Fonction Employeur

Enjeux

- **1** Développer/ consolider le projet associatif des structures par la sécurisation de la fonction employeur « être dans la légalité »
- **2** Accroître la qualité des emplois : formation professionnelle/ progression de carrière/ stabilité des postes et des personnes
- **3** Professionnaliser le projet de la structure/ gagner en qualité en efficacité

Réussites/ enseignements

- 1 Mise en place d'outils de gestion RH / poser un cadre : application d'une convention collective, organigramme, fiches de poste, comité d'entreprise, CHSCT.
- 2 Mise en place d'un « engagement unilatéral » (quand pas de convention collective de référence)
- 3 Responsabilisation du salarié dans le projet de la structure : nécessité que les salariés s'intéressent aux axes d'intervention de l'association = formalisation du projet associatif
- 4 Obligation de cotiser à un OPCA – attention le CEA ne prend pas en compte cette obligation

Questionnements

- 1 L'association en tant que telle n'a pas vocation à être employeur. Le statut associatif (loi 1901) est-il adapté aux structures employeuses?
- 2 Les associations n'ont pas la reconnaissance à l'identique des entreprises, ce qui ne leur permet pas de proposer des tarifications au même niveau que les structures privées
Association= Social= prestations gratuites ?
- 3 Notion de subordination : à partir de quel moment une personne est-elle subordonnée à l'autre (ex: risque de requalification de « contrat » de bénévole en « contrat » de travail...)

Pistes de travail

- 1 Elaborer un projet d'emploi en amont de l'embauche : pourquoi ? (quel action/projet) Comment ?/ (gestion de l'emploi/outils...) avec quel moyen à court et long terme ? (financier, technique...)
- 2 Le projet associatif et d'emploi restent de la responsabilité des bénévoles dirigeants
- 3 Information/ Formation des dirigeants bénévoles – importance d'adhérer aux réseaux associatifs...
- 4 Solliciter les dispositifs d'accompagnement (DLA, DDVA, Réseaux associatifs, services d'états, OPCA...) autour de la gestion des salariés = professionnalisation/ sécurisation de la fonction employeur
- 5 Aide au tutorat pour les emplois aidés très présents dans le milieu associatif – soutien financier /formation des tuteurs proposés par des OPCA

Atelier 2

Financements public et privé

Enjeux

- 1 Hybridation des ressources financières (cotisations, dons et mécénat, recettes d'activité, subventions publiques et privées)
- 2 Optimisation de ces ressources (fonctionnement, bénévolat, mutualisation, partenariat avec les entreprises, générosité)
- 3 Co-construction pour utiliser au mieux les outils
- 4 Nécessite de renforcer des fonds propres
- 5 La professionnalisation et l'exigence peut arrêter un projet, une activité ou décourager le bénévolat

Réussites

- 1 Cie Clo Lestrade : innovation et adéquation des projets avec l'activité des financeurs
- 2 Association publique et associative dont l'ADMR , et 2cc et autres structures : Pour l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile : financements mixtes
- 3 La Banque Alimentaire : être réaliste sur les projets a permis de sensibiliser et acquérir des fonds rapidement

Questionnements

- 1 le glissement des subventions publiques sur les commandes publiques entraînent de la complexité et la mise en concurrence des secteurs d'activités du monde associatif : pb éthique
- 2 Comment accéder plus facilement à l'information
- 3 Comment mieux travailler ensemble sur les territoires

Pistes de travail

- 1 Effort pour rendre lisibles tous les outils disponibles : mieux se connaître les uns et les autres pour aider les associations : de nombreux dispositifs ou structures existent
- 2 Connaître les élus et les programmes budgétaires des collectivités
- 3 Création de fonds territoriaux hybrides (entreprise, public et individu)
- 4 Renforcement l'accompagnement et la formation des dirigeants d'association
- 5 Co-construction pour la recherche de financements mixtes

Atelier 3

Mutualisation/Coopération

Enjeux

- 1 - « Faire plus avec moins »
- 2 – Conserver les compétences
- 3 – Structurer différemment les réseaux et les corps intermédiaires
- 4 – S'adapter en permanence
- 5 – Co-construire un projet commun en associant également les partenaires

Réussites

- 1 – 52 GE créés par l'accompagnement du CRGEA sur la région Midi-Pyrénées
- 2 – Maintien du maillage territorial et des compétences malgré les contraintes financières fortes (ex des FRANCAS)
- 3 – Des salariés qui portent un collectif de 24 associations dans l'objectif de servir au mieux l'intérêt des bénéficiaires
- 4 – Une tête de réseau qui porte un GE pour soutenir le développement de ses membres (ex : CoDep Basket 32, Francas, etc...)

Questionnements

- 1 – Vérifier les questions de TVA sur les GE
- 2 – Quelle prise de risque des collectivités pour participer à un GE aux côtés d'associations du territoire
- 3 – Les contraintes et l'évolution des financements publics (réforme, baisse des fonds publics...)
- 4 – Les conditions de travail des salariés dans un GE
- 5 – Quelle structuration des associations et offre de service des réseaux face aux évolutions actuelles et à venir ?

Pistes de travail

- 1 – Mieux utiliser les possibilités des nouvelles évolutions réglementaires sur les GE (Loi Charpion, cadrage TVA etc...)
- 2 – Engagement accrue des têtes de réseaux devant travailler en partenariat et en confiance avec les collectivités
- 3 – Donner du sens aux actions autour d'un projet clair
- 4 – Travailler en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (assos, collectivités, services de l'Etat)
- 5 – De toute façon il faut être présent !!!